

ni la guerre à tout prix, mais une solution satisfaisante en vue d'un règlement pacifique, voilà le fond de la ligne de conduite suivie par la délégation canadienne aux Nations Unies.

L'exposé que j'ai fait du bon état de notre économie, ainsi que du malaise international, démontre le besoin des préparatifs de défense et de sécurité, ainsi que la nécessité des pouvoirs spéciaux que prévoit le discours du trône.

La tension et les contraintes de l'heure exigent de tout Canadien qu'il soit disposé à contribuer à la cause nationale, ainsi qu'à la cause internationale de la liberté et de la paix. La province que j'habite possède à la fois la volonté et le pouvoir de jouer son rôle dans la lutte pour la paix mondiale et pour la liberté et l'intégrité de tous.

Je me réjouis de ce qu'on modifiera la loi de la citoyenneté de façon à priver de la

citoyenneté canadienne ceux qui ont répudié leur allégeance et fait preuve de déloyauté envers notre pays.

J'ai parlé, tant en français qu'en anglais, des questions énumérées au discours du trône qui me semblent les plus importantes. Mais le programme comporte bien d'autres questions importantes intéressant la sécurité, l'avancement et le bien-être de nos gens.

Pour conclure, ce m'est vraiment un grand honneur d'appuyer la motion si habilement présentée par le préopinant, le sénateur de Bruce (l'honorable M. Stambaugh).

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, au nom du chef de l'opposition (l'honorable M. Haig), je propose le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'au lundi 5 février, à 8 heures du soir.